

Formation de formateurs en éducation à la sexualité

Public

Cette formation s'adresse aux personnels de l'éducation nationale tous corps confondus, volontaires, qui ont participé en tant que stagiaires à une formation d'au moins 3 jours sur l'éducation à la sexualité et qui ont mis en place des projets et des actions de terrain sur ce thème.

Objectifs généraux de la formation de formateurs

Donner les compétences nécessaires à des adultes référents pour mettre en place et animer dans le cadre de la formation continue une formation d'adultes professionnels intervenants en l'éducation à la sexualité.

Organisation de la formation de la formation de formateurs d'intervenants

Durée de la formation : 3 sessions, soit au total 8 journées (3 jours, 3 jours, 2 jours).

Chaque journée est une journée de formation de 6 heures, hors les pauses.

Les 2 premières sessions ont lieu l'année scolaire N, la 3^{ième} session l'année scolaire N+1.

Entre la 1^{ière} et la 2^{ième} session, les formateurs stagiaires auront à réaliser un travail personnel de préparation de modules thématiques à présenter lors de la 2^{ième} session.

Entre la 2^{ième} et la 3^{ième} session, les formateurs stagiaires devront intervenir dans une formation d'intervenants sur le terrain, en lien avec les formateurs académiques existants le cas échéant. D'où la nécessité de prévoir dans le plan de formation académique, en parallèle avec la formation de formateurs, plusieurs formations d'adultes intervenants auprès des adolescents.

Contenu et déroulement de la formation de formateurs d'intervenants en éducation à la sexualité

Première session (3 jours) :

✓ Objectifs

- Construire un module de formation en lien avec les modules élaborés et expérimentés dans l'académie le cas échéant
- Se réappropriier les acquis des formations initiales, en lien avec les expériences professionnelles de chacun pour construire une culture commune pour l'éducation à la sexualité
- Acquérir une méthodologie d'intervention auprès des adultes et une posture professionnelle de formateur en éducation pour la santé et à la sexualité
- Mettre en évidence les compétences et les difficultés de chacun par rapport à cette formation d'adultes et travailler sur la cohésion du groupe

- ✓ **Thèmes de travail**
- Prévention, promotion de la santé, parcours éducatif de santé, école promotrice de santé et éducation à la sexualité à l'école
- Liens avec la stratégie de santé sexuelle et la stratégie nationale de santé
- Posture du formateur en éducation à la sexualité et relation éducative
- Cadre éthique du déroulement des séances
- Animation des séances et travail de groupe
- Thèmes essentiels à aborder lors d'une formation d'intervenants en éducation à la sexualité
- Techniques d'animation en éducation à la sexualité

- ✓ **Modalités de travail**
- Démarche participative, alternance de travail individuel, en petits groupes et en grand groupe, d'exercices pratiques et d'apports théoriques
- Travail collectif sur un module de formation d'adultes intervenants en éducation à la sexualité en s'appuyant sur les directives nationales et les particularités académiques.

- ✓ **Travail entre les deux sessions**

Réalisation par binôme d'une partie d'un module de 3 jours de formation d'intervenants en éducation à la sexualité à présenter à la deuxième session devant le groupe de stagiaires.

Deuxième session (3 jours) :

- ✓ **Objectifs**
 - Présenter une partie du module de formation préparé en amont devant les stagiaires
 - S'approprier l'ensemble du module de formation construit collectivement pour être capable de le mettre en œuvre dans sa totalité devant un groupe d'adultes stagiaires
-
- ✓ **Thèmes de travail**
 - Légitimités de l'éducation à la sexualité en institution
 - La sexualité humaine dans les dimensions biologique, psycho-émotionnelle et sociale
 - Développement psychosexuel de l'enfant et de l'adolescent
 - Sexualité et adolescence
 - Identité de genre, transidentité, rôles et stéréotypes de sexe, égalité filles - garçons
 - Orientation sexuelle
 - Discriminations et sexualité : sexisme, homophobie, transphobie, violences sexistes et sexuelles, violences en ligne, cybersexisme
 - Sexualité et culture
 - Valeurs et normes
 - Sexualité et lois
 - Sexualité et médias, pornographie

✓ **Modalités de travail**

- Présentation des différents modules (contenu et méthode d'animation pédagogique) d'une formation d'intervenants en éducation à la sexualité par petit groupe de stagiaires (2 à 3 stagiaires)
- Analyse de chaque intervention en grand groupe
- Compléments théoriques si nécessaire et travail sur la posture de formateur dans la mise en situation
- Réflexion sur le partenariat (au niveau des formateurs, au niveau des intervenants)
- Réflexion sur l'évaluation des formations
- Organisation de la participation de chaque stagiaire dans l'animation d'une formation d'intervenants en éducation à la sexualité

✓ **Travail entre les deux sessions**

- Partage du travail de chaque stagiaire à l'ensemble du groupe (nécessité d'un espace de travail collaboratif)
- Travail personnel pour acquérir et s'approprier le contenu de l'ensemble de la formation
- Participation en tant que formateur à une formation de 3 jours d'intervenants en éducation à la sexualité (avec des formateurs expérimentés le cas échéant) co-animée en binôme

Troisième session (2 jours) :

✓ **Objectifs**

- Analyser les réussites et les difficultés rencontrées lors des formations d'intervenants
- Réfléchir à la co-animation, au travail en équipe
- Proposer des apports théoriques complémentaires en fonction des besoins

✓ **Thèmes de travail**

Liés aux besoins du groupe

✓ **Modalités de travail**

- Travail de bilan en petits groupes
- Restitution des réalisations de chaque groupe
- Elaboration sur des apports complémentaires
- Evaluation de la formation dans son ensemble

Organisation des sessions

La première et la deuxième session peuvent se dérouler sur la même année scolaire. Elles doivent être séparées de 3 à 4 mois pour laisser aux stagiaires le temps nécessaire de travail personnel et collectif pour l'élaboration du module de formation d'intervenants de 3 jours.

La troisième session, après la réalisation sur le terrain d'une formation d'intervenants en éducation à la sexualité, aura lieu l'année scolaire suivante.

La mise en place d'un espace collaboratif est indispensable pour le partage de ressources et du travail des stagiaires.